**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD**

**A L’OCCASION DE LA 43ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DU MALI**

**Genève, le 2 mai 2023**

Monsieur le Président**,**

Le Tchad souhaite la cordiale bienvenue à la délégation malienne et la félicite pour la présentation de son rapport national au titre du 4e cycle de l’EPU.

Le Tchad salue les progrès considérables réalisés par le Gouvernement malien dans la mise en œuvre des recommandations acceptées à l’issu de son examen périodique en 2018, notamment dans les domaines des réformes politiques et institutionnelles, la restauration de la paix et du renforcement de la réconciliation nationale, l’accès à la justice et la lutte contre l’impunité etc.

Dans un esprit de dialogue constructif, le Tchad voudrait formuler au Mali les recommandations suivantes :

1. Poursuivre les efforts de sécurisation des personnes et de leurs biens, ainsi que le redéploiement de l’Administration et des services sociaux de base sur toute l’étendue du territoire national ;
2. Continuer à soutenir les initiatives et dynamiques locales de paix, de prévention, de médiation et de résolution des conflits, de dialogue et de réconciliation, y compris par l’usage des mécanismes traditionnels de construction ou de consolidation.

Pour terminer, le Tchad souhaite au Mali un examen couronné de succès.

Je vous remercie.